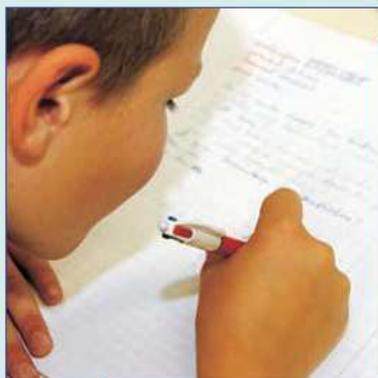


n° 77 [novembre 2008]



# Éducation *formations*

## L'orientation

**Tiré à part pages 73 à 82**

**« Facteurs influençant l'orientation et le parcours de la troisième au post-baccalauréat d'une cohorte d'élèves de l'académie de Clermont-Ferrand »**

J. F. Mezeix et C. Grange

Desi

Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand



**Directeur de la publication**

Daniel Vitry

**Rédacteur en chef de ce numéro**

Paul Esquieu

**Secrétariat de rédaction**

Marie Zilberman

**Maquettiste**

Frédéric Voiret

**Photo**

© Caroline Lucas / MEN

**Éducation & formations**

Ministère de l'Éducation nationale

Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

Direction de l'évaluation, de la prospective  
et de la performance (DEPP)

61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

**Impression**

Imprimerie Moderne de l'Est

**Tarif 2008**

Le numéro 13 euros

**Vente au numéro**

Ministère de l'Éducation nationale

DEPP/Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

☎ : 01 55 55 72 04

*Éducation & formations accepte bien volontiers d'ouvrir régulièrement ses colonnes à des spécialistes n'appartenant pas à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.*

*Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni, a fortiori, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.*

# Facteurs influençant l'orientation et le parcours de la troisième au post-baccalauréat d'une cohorte d'élèves de l'académie de Clermont-Ferrand

**Jean-François Mezeix et Catherine Grange,**

division études statistiques infocentre,  
rectorat de Clermont-Ferrand

**Le suivi d'une cohorte réelle de 10 241 élèves, sortant de troisième en 1999 dans l'académie de Clermont-Ferrand, jusqu'à l'entrée dans l'enseignement supérieur, permet de montrer que le parcours après le collège demeure aussi inscrit dans les territoires d'origine : zone rurale, collèges de petite taille ou situés en ZEP. Mais l'effet territoire reste inférieur et se rajoute à ceux de l'âge et de l'origine sociale. Pour chacun des 141 collèges, une représentation, sous forme d'un diagramme étoilé, du suivi de la cohorte de ses élèves, aide à la connaissance du devenir des élèves et au pilotage de l'établissement. La performance de l'établissement dans un territoire, au vu du parcours futur des élèves, ne serait-elle pas sa capacité à adopter une stratégie éducative adaptée au milieu environnant ?**

**T**ous les élèves des collèges publics de l'académie de Clermont-Ferrand, soit 10 241 élèves scolarisés en 1998/99 en troisième, ont été suivis pendant 6 ans, jusqu'en 2004/2005, de la sortie du collège à l'entrée dans l'enseignement supérieur (ce suivi pendant 6 ans a été possible grâce aux données regroupant des informations de l'Éducation nationale, du ministère de l'Agriculture et des universités ; voir encadré).

Un tel suivi de cohorte tentait de répondre à plusieurs objectifs.

– améliorer la connaissance des parcours des élèves en particulier autour de l'orientation post troisième, des diplômes obtenus et de la poursuite d'études en post-bac, au niveau de l'académie avec un regard plus récent et plus précis que ne le permet le panel national d'élèves de 1995 [6]. Cette connaissance s'inscrit également dans la volonté académique d'une aide à l'orientation active des élèves et des futurs étudiants ;

– regarder de près si des effets de territoire du collège d'origine jouent sur l'orientation, les résultats et le post bac en ajout aux effets classiques de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle des parents (CSP). L'académie de Clermont-Ferrand s'intéresse tout particulièrement aux effets des territoires ruraux et des petits collèges ruraux de

moins de 100 élèves sur les parcours des élèves. Mais elle s'intéresse également à l'éducation prioritaire avec la situation en ZEP du collège d'origine. Cette vue synthétique académique peut aider au pilotage académique et à l'égalité des chances des élèves ;

– fournir à chaque collège les éléments de parcours de ses élèves jusqu'en post-bac. Cette vue ciblée peut aider au pilotage de l'établissement.

## UNE CONNAISSANCE DES PARCOURS BASÉE SUR LE SUIVI PENDANT SIX ANS D'UNE COHORTE DE 10 000 ÉLÈVES

De nombreux travaux ont montré en France que les deux paramètres les plus liés aux choix d'orientation et aux résultats au brevet des collèges et au baccalauréat sont en premier l'âge des élèves [13] et en second la catégorie socioprofessionnelle des parents (CSP), paramètres d'ailleurs pris en compte dans le calcul de la valeur ajoutée des établissements [8] mais néanmoins insuffisants [9] pour expliquer la totalité de la variance des résultats. Cet effet « âge » se retrouve dans l'enquête internationale PISA [5, 10]. Avec le suivi d'une cohorte d'élèves du panel national de 95, Caille et O'Prey [2] et Coudrin [6] montrent

également l'importance de l'âge, de la CSP et du genre sur l'orientation et les diplômes. Aussi « âge », « CSP » et « genre » sont-ils retenus comme caractéristiques des élèves de la cohorte.

Pour les territoires ruraux, les principaux résultats des études en France sont résumés par œuvrard [12]. En primaire ou en collège, la scolarisation dans les petites structures en milieu rural n'affecte pas la réussite des apprentissages, voire auraient des effets positifs. Par contre, les trajectoires des élèves ruraux se différencient en fin de troisième, avec une orientation plus forte vers les filières professionnelles scolaires ou en apprentissage. Mais cette orientation vers des filières courtes et professionnelles semble moins qu'en milieu urbain synonyme d'échec scolaire [4].

Avec le suivi d'une cohorte réelle d'élèves de l'école (CM2) jusqu'en fin

de collège (3<sup>e</sup>) en milieu rural, réalisé par les membres de l'Observatoire de l'école rurale, Champollion [3] met en évidence, une meilleure réussite scolaire des élèves jusqu'en fin de collège et une orientation plus forte vers les formations professionnelles sans grand rapport avec les résultats scolaires obtenus. Alpe [1] ne montre pas de déficit culturel chez les élèves ruraux mais des pratiques culturelles différentes liées à l'origine sociale des parents.

Pour préciser l'effet du territoire d'origine les collèges sont classés selon quatre stratifications :

- la taille avec les petits collèges ruraux de moins de 100 élèves (14 établissements) ;
- la zone rurale (82 établissements) ou urbaine (59 établissements) ;
- le département ;
- la ZEP (7 établissements).

Après une quantification des parcours selon les caractéristiques des élèves et des territoires d'origine pour l'orientation post-troisième, les diplômes obtenus et le post-bac, une synthèse globale des parcours dans l'académie est proposée sous forme de diagramme étoilé ou radar. Une vue plus fine pour chacun des collèges est réalisée sous forme d'une représentation en radar avec 17 variables.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DE DÉPART

Les 10 241 élèves de troisième des 141 collèges se répartissent pour 36 % en zone rurale, 5 % en ZEP (France 14,9 %), 2 % en petits collèges (France 0,2 %) et 23 % en établissement de 100 à 300 élèves (France 6,7 %), 48,7 % dans le Puy-de-Dôme, 54 % de filles, 32 % en CSP favorisée et 34 % en retard (France 37,9 %).

Le tableau 1 montre aussi que l'on peut considérer que la répartition par âge des élèves est la même en territoire rural et urbain (test du  $\chi^2$ ,  $p = 0,64$ ) ainsi que dans les petits ou grands collèges ( $p = 0,17$ ).

### Les sources et les variables de l'analyse

Les données de la cohorte exhaustive des élèves de troisième de tous les collèges du secteur public de l'académie de Clermont-Ferrand, proviennent de trois sources d'information différentes :

- la base élève académique (BEA), gérée par le rectorat, avec des informations sur les 10 241 élèves scolarisés en 98/99 et sur leur poursuite d'études dans les lycées en secteur public et privé et dans le post-bac en classes préparatoires aux grandes écoles et en sections de techniciens supérieurs ;
- un fichier communiqué par le ministère de l'Agriculture, direction régionale de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne, avec les résultats aux examens du BEP et des baccalauréats de l'enseignement agricole ;
- le système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) avec des données académiques et nationales sur les étudiants inscrits en universités et dans quelques écoles d'ingénieurs.

Les élèves qui s'orientent en centre de formation des apprentis (CFA) pour la plupart ou les autres sortants pour une faible part ne sont pas repérés et sont mentionnés dans la suite par CFA et inconnus.

Les caractéristiques de départ concernent :

- l'élève : fille/garçon, âge en troisième (en retard > 15 ans, « à l'heure » = 15 ans, en avance < 15 ans), catégorie socioprofessionnelle des parents (CSP défavorisée, moyenne, favorisée<sup>1</sup>) ;
- le territoire d'origine du collège : urbain ou rural<sup>2</sup>, taille du collège (< 100 élèves, de 100 à 300, = 300) ; département, ZEP/ hors ZEP.

### NOTES

1. Le ministère de l'Éducation nationale définit pour les parents des regroupements de catégorie socioprofessionnelle sous la dénomination CSP dite « défavorisée » (ouvriers, chômeurs, sans activité), « moyenne » (agriculteurs, artisans, commerçants, employés), « favorisée » (cadres, chefs d'entreprises, professions intellectuelles) pour l'essentiel.

2. La définition des espaces utilise celle de l'INSEE. L'espace urbain se compose des communes du pôle urbain (5 000 emplois ou plus), de la couronne périurbaine (40 % des actifs travaillent dans l'aire urbaine) et des communes multipolarisées (40 % des actifs travaillent dans plusieurs aires urbaines). Les autres communes composent l'espace rural.

**Tableau 1 – Effectifs et répartition de la cohorte 1998/99, en classe de troisième, par territoire du collège et caractéristiques des élèves**

Cohorte 1998/99 Situation de départ		Effectifs		CSP			Âge			Total
		Effectif 3 <sup>e</sup>	En %	Défa- vorisée	Moyenne	Favorisée	Avance	À l'heure	Retard	
<b>Total</b>	<b>troisième</b>	<b>10 241</b>	<b>100%</b>	<b>36%</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>3%</b>	<b>64%</b>	<b>34%</b>	<b>100%</b>
<b>Zone</b>	<b>rurale</b>	<b>3 636</b>	36%	39%	39%	22%	2%	63%	34%	100%
	<b>urbaine</b>	<b>6 605</b>	64%	34%	28%	38%	3%	64%	34%	100%
<b>ZEP</b>	<b>ZEP</b>	<b>557</b>	5%	63%	23%	14%	1%	52%	47%	100%
	<b>hors ZEP</b>	<b>9 684</b>	95%	34%	32%	33%	3%	64%	33%	100%
<b>Taille collège</b>	<b>&lt; 100 élèves</b>	<b>239</b>	2%	27%	61%	12%	2%	65%	33%	100%
	<b>[100 ; 300]</b>	<b>2 336</b>	23%	40%	40%	20%	2%	63%	35%	100%
	<b>&gt;= 300</b>	<b>7 666</b>	75%	35%	28%	37%	3%	64%	34%	100%
<b>Département</b>	<b>Allier</b>	<b>2 962</b>	28,9%	37%	35%	28%	2%	62%	35%	100%
	<b>Cantal</b>	<b>1 091</b>	10,7%	30%	43%	27%	2%	66%	32%	100%
	<b>Haute-Loire</b>	<b>1 200</b>	11,7%	35%	32%	33%	3%	67%	30%	100%
	<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>4 988</b>	48,7%	37%	27%	36%	3%	63%	35%	100%
<b>Genre</b>	<b>filles</b>	<b>5 528</b>	54%	37%	32%	31%	3%	65%	32%	100%
	<b>garçons</b>	<b>4 713</b>	46%	34%	31%	35%	2%	61%	36%	100%
<b>CSP</b>	<b>favorisée</b>	<b>3 319</b>	32%			100%	4%	73%	23%	100%
	<b>moyenne</b>	<b>3 239</b>	32%		100%		2%	64%	34%	100%
	<b>défavorisée</b>	<b>3 683</b>	36%	100%			1%	54%	44%	100%
<b>Âge</b>	<b>en avance</b>	<b>251</b>	2%	18%	27%	55%	100%			100%
	<b>à jour</b>	<b>6 508</b>	64%	31%	32%	37%		100%		100%
	<b>en retard</b>	<b>3 482</b>	34%	47%	32%	22%			100%	100%

Par contre les élèves de CSP défavorisée ainsi que les élèves en ZEP sont plus âgés.

En zone rurale l'origine socioprofessionnelle des parents diffère de celle en zone urbaine avec plus de CSP « moyenne » (39 %, en raison de la présence d'agriculteurs), plus de CSP « défavorisée » (39 %) et moins de CSP « favorisée » (22 %). Pour les petits collèges de moins de 100 élèves la part de la CSP « moyenne » est encore plus importante (61 %) avec en corollaire moins de CSP « favorisée » (12 %) ou « défavorisée » (27 %).

### L'ORIENTATION POST-COLLÈGE VARIE FORTEMENT SELON L'ÂGE, L'ORIGINE SOCIALE ET LE TERRITOIRE (RURAL ET PETITS COLLÈGES)

Sur les 10 241 élèves de la cohorte de départ en classe de troisième,

61,4 % poursuivent leur scolarisation dans l'enseignement général et technologique, 22,8 % vers l'enseignement scolaire professionnel, 4,5 % vers l'enseignement agricole et 11,3 % vers les CFA ou autres destinations inconnues (tableau 2).

Ce tableau fait ressortir des différences d'orientation intéressantes.

Par territoire, les élèves des zones rurales vont moins dans l'enseignement général et technologique (50,5 %) que ceux des zones urbaines (67,5 %) et plus dans l'enseignement professionnel (26,4 %), agricole (7,5 %) et en CFA (15,6 %) qu'en zone urbaine (respectivement 20,7 %, 2,8 % et 9 %). Ce phénomène s'accroît pour les

**Graphique 1 – Écarts à la moyenne académique de l'orientation vers l'enseignement général (61,4 %) et professionnel (22,8 %) par territoire du collège et caractéristiques des élèves**

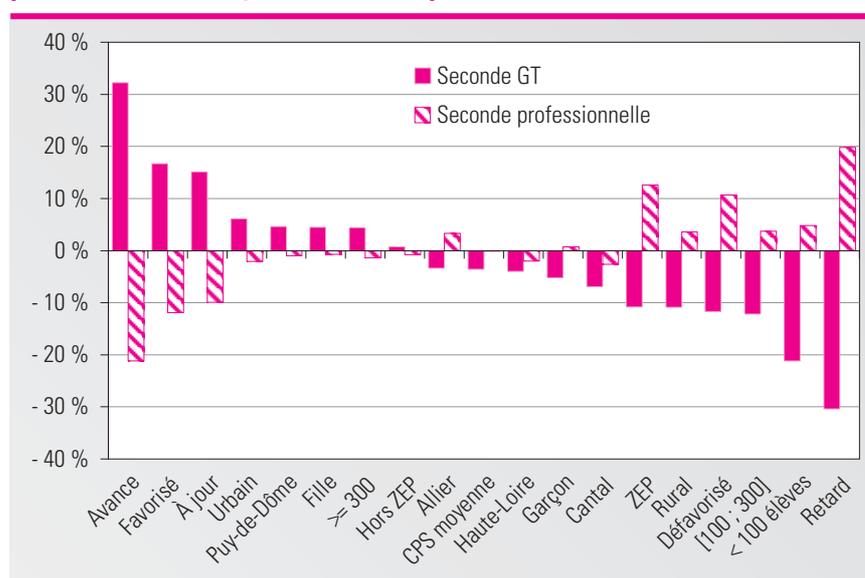
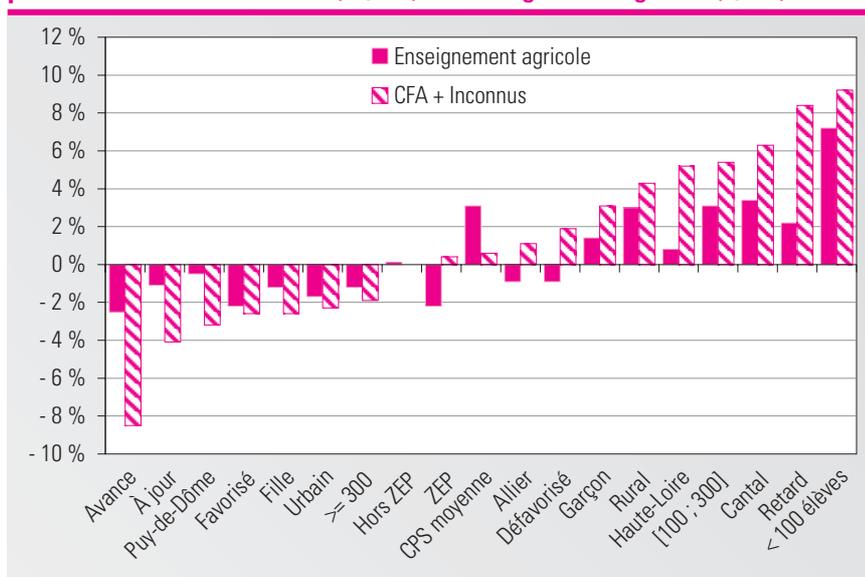


Tableau 2 – Effectifs et orientation des élèves en sortie de collège par territoire et caractéristiques des élèves

Les sortants de troisième 10 241 élèves		Orientation post-troisième					Total	
		Ens. général	Ens. prof	Ens. agricole	CFA + inconnus			
Total académie		61,4%	22,8%	4,5%	11,3%	100%	10 241	
Zone	rural	50,5%	26,4%	7,5%	15,6%	100%	3 636	
	urbain	67,5%	20,7%	2,8%	9,0%	100%	6 605	
ZEP	ZEP	50,6%	35,4%	2,3%	11,7%	100%	557	
	hors ZEP	62,1%	22,0%	4,6%	11,3%	100%	9 684	
Taille collège	< 100 élèves	40,2%	27,6%	11,7%	20,5%	100%	239	
	[100 ; 300]	49,2%	26,5%	7,6%	16,7%	100%	2 336	
	>= 300	65,8%	21,4%	3,3%	9,4%	100%	7 666	
Département	Allier	58,0%	26,1%	3,6%	12,4%	100%	2 962	
	Cantal	54,5%	20,0%	7,9%	17,6%	100%	1 091	
	Haute-Loire	57,4%	20,8%	5,3%	16,5%	100%	1 200	
	Puy-de-Dôme	66,0%	21,8%	4,0%	8,1%	100%	4 988	
Genre	filles	65,9%	22,1%	3,3%	8,7%	100%	5 528	
	garçons	56,2%	23,5%	5,9%	14,4%	100%	4 713	
CSP	favorisée	78,1%	10,9%	2,3%	8,7%	100%	3 319	
	moyenne	57,8%	22,7%	7,6%	11,9%	100%	3 239	
	défavorisée	49,7%	33,5%	3,6%	13,2%	100%	3 683	
Âge	en avance	93,6%	1,6%	2,0%	2,8%	100%	251	
	à jour	76,5%	12,9%	3,4%	7,2%	100%	6 508	
	en retard	31,0%	42,6%	6,7%	19,7%	100%	3 482	

Graphique 2 – Écarts par rapport à la moyenne académique constatés pour l'orientation vers les CFA (11,3 %) et l'enseignement agricole (4,5 %)



petits collèges, dont 40,2 % des élèves vont dans l'enseignement général et technologique (contre près des deux tiers dans les collèges de plus de 300 élèves), 27,6 % en professionnel, 11,7 % en agricole et 20,5 % en CFA. On note le rôle important de l'enseignement agricole et par apprentissage pour les élèves des petits collèges. L'effet ZEP apparaît surtout dans l'orientation plus forte (35,4 %) vers l'enseignement professionnel.

Mais les plus fortes différences d'orientation tiennent à l'âge des élèves : plus des trois quarts des élèves « à l'heure » vont dans l'enseignement général pour moins d'un élève en retard sur trois.

L'écart à la moyenne académique de l'orientation vers l'enseignement général (61,4 %), par ordre décroissant (graphique 1) apparaît ainsi maximal pour les élèves en avance (32,2 %), puis de milieu favorisé (16,7 %), « à l'heure » (15,1 %), et négatif pour les élèves des

petits collèges (- 21,2 %) et en retard (- 30,4 %). La situation est inverse pour l'orientation vers l'enseignement professionnel : par rapport à la moyenne académique (22,8 %), l'écart va de - 21,2 % pour les élèves en avance à + 19,8 % pour les élèves en retard.

### IMPORTANT, TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS, DE L'ÂGE DE L'ÉLÈVE

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet, par une régression logistique (tableau 3), de quantifier et d'isoler l'importance propre à chacun des paramètres (territoire, caractéristiques des élèves) en matière d'orientation en sortie de troisième. L'interprétation des résultats demande quelques précautions : même si les coefficients sont statistiquement significatifs, le modèle n'explique qu'une faible part de la variance et ne veut pas forcément dire causalité. L'intérêt réside dans le poids respectifs des variables.

**Tableau 3 – Impact toutes choses égales par ailleurs des territoires et des caractéristiques des élèves sur l'orientation post-troisième**

Régression logistique fin de troisième		Probabilité d'accéder en seconde GT			Probabilité d'accéder en enseignement professionnel			Probabilité d'accéder dans l'enseignement agricole			Probabilité d'accéder vers CFA et sortie		
Référence	Modalité active	Coefficient	Probabilité	Effet marginal	Coefficient	Probabilité	Effet marginal	Coefficient	Probabilité	Effet marginal	Coefficient	Probabilité	Effet marginal
	<b>Constante</b>	<b>1,53</b>	<b>82,2%</b>		<b>-1,76</b>	<b>14,7%</b>		<b>-3,97</b>	<b>1,8%</b>		<b>-3,31</b>	<b>3,5%</b>	
<b>Espace Urbain</b>	rural	-0,52	73,4%	-8,8%	0,26	18,2%	3,5%	0,71	3,7%	1,9%	0,25	4,5%	1,0%
<b>Zonage ZEP</b>	Hors ZEP	0,24	85,4%	3,2%	-0,29	11,4%	-3,3%						
<b>Taille &gt; 300 élèves</b>	<100 élèves	-0,77	68,0%	-14,2%				0,42*	2,8%	1,0%	0,57	6,1%	2,6%
	[100 ; 300]	-0,37	76,2%	-6,0%				0,32*	2,5%	0,7%	0,35	4,9%	1,4%
<b>Département Puy-de-Dôme</b>	Allier	-0,26	78,0%	-4,2%	0,18	17,0%	2,3%	-0,36	1,3%	-0,5%	0,38	5,1%	1,6%
	Cantal	-0,31	77,2%	-5,0%	-0,22	12,1%	-2,6%	0,14	2,1%	0,3%	0,72	7,0%	3,5%
	Haute-Loire	-0,28	77,7%	-4,5%	-0,09	13,6%	-1,1%	-0,15	1,6%	-0,2%	0,70	6,9%	3,4%
<b>Genre</b>													
<b>Fille</b>	Garçon	-0,48	74,0%	-8,2%				0,61	3,4%	1,6%	0,55	6,0%	2,5%
<b>CSP Moyenne</b>	Défavorisée	-0,26	78,1%	-4,1%	0,43	20,8%	6,1%	-0,76	0,9%	-0,9%			
	favorisée	0,71	90,3%	8,1%	-0,67	8,1%	-6,6%	-0,98	0,7%	-1,1%			
<b>Âge</b>													
<b>À jour</b>	Avance	1,37	94,8%	12,6%	-2,07	2,1%	-12,6%	-0,42	1,2%	-0,6%	-0,91	1,5%	-2,0%
	Retard	-1,99	38,7%	-43,5%	1,49	43,3%	28,6%	0,70	3,7%	1,9%	1,15	10,4%	6,9%

Lecture : par rapport à la situation de référence (élèves en espace urbain, en ZEP, dans un établissement de plus de 300 élèves, dans le département du Puy-de-Dôme, fille, de CSP moyenne et « à l'heure »), les élèves en retard s'orientent de 43,5 % en moins et ceux en avance de 12,6 % en plus vers l'enseignement général et technologique.

Les élèves en retard s'orientent de 43,3 % en plus vers l'enseignement professionnel et + 6,9 % vers les CFA.

Tous les coefficients présentent un niveau de signification  $p < 0,01$  sauf deux avec \* significatifs à 5 %.

Ce modèle de régression logistique à sept variables fait ressortir les deux variables les plus importantes, toutes choses égales par ailleurs, dans les différentes poursuites d'études à l'issue de la troisième :

- vers l'enseignement général et technologique : âge puis taille du collège ;
- vers l'enseignement professionnel : âge puis CSP ;
- vers l'enseignement agricole : zone rurale puis CSP ;
- vers les CFA ou sortie du système : âge puis le département.

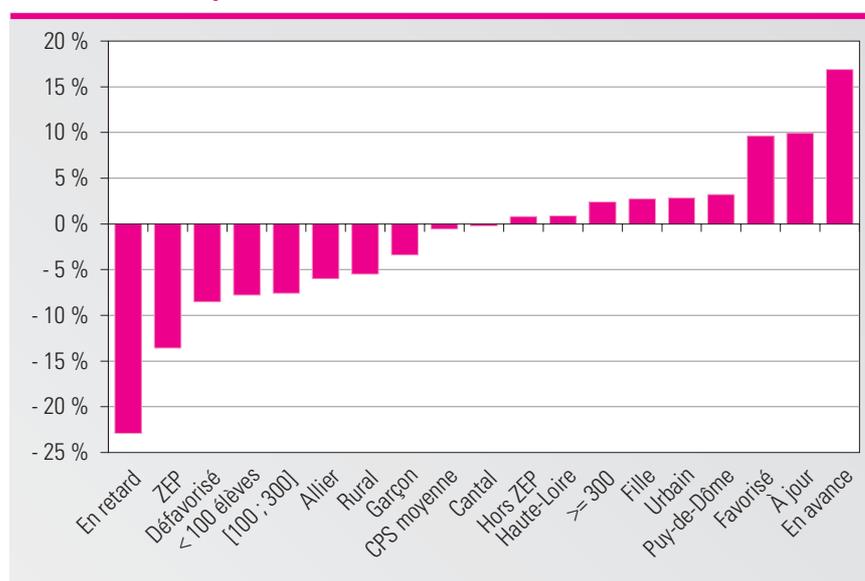
## DE FORTES DIFFÉRENCES DANS L'ACCÈS AUX DIPLÔMES ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suite à l'orientation plus forte vers l'enseignement professionnel et agricole, la proportion de jeunes de la cohorte qui obtiennent un BEP s'élève significativement quand ils sont issus

d'un collège rural et de faible taille (+ 7,8 % et + 14,8 % respectivement ; tableau 4), écart qui reste cependant nettement inférieur à celui que l'on observe pour les élèves de troisième en retard (+ 23,8 %).

Pour l'obtention d'un baccalauréat, toutes séries confondues, persiste un écart négatif important, de - 23 % pour les élèves en retard, -14 % quand ils sont issus de collège en ZEP, - 9 % de milieu défavorisé et - 8 % pour les petits collèges (graphique 3).

**Graphique 3 – Proportions de bacheliers (tous baccalauréats) : écarts à la moyenne académique (73,7 %) en fonction du territoire et des caractéristiques des élèves**



## ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LE BTS FORMATION DE TOUS

Les données sur l'accès à l'enseignement supérieur ne concernent que les filières dont on possède des bases de gestion informatisées, à savoir les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de techniciens supérieurs (BTS) et les universités. Ne sont pas recensés, pour l'essentiel, les élèves inscrits dans les formations paramédicales et sociales.

En moyenne académique, 36,9 % des élèves de la cohorte initiale scolarisée en troisième en 1998-99 s'inscrivent à l'université, 14,1 % en STS et 4,8 % en classes préparatoires soit 55,8 % dans le champ connu de l'enseignement supérieur.

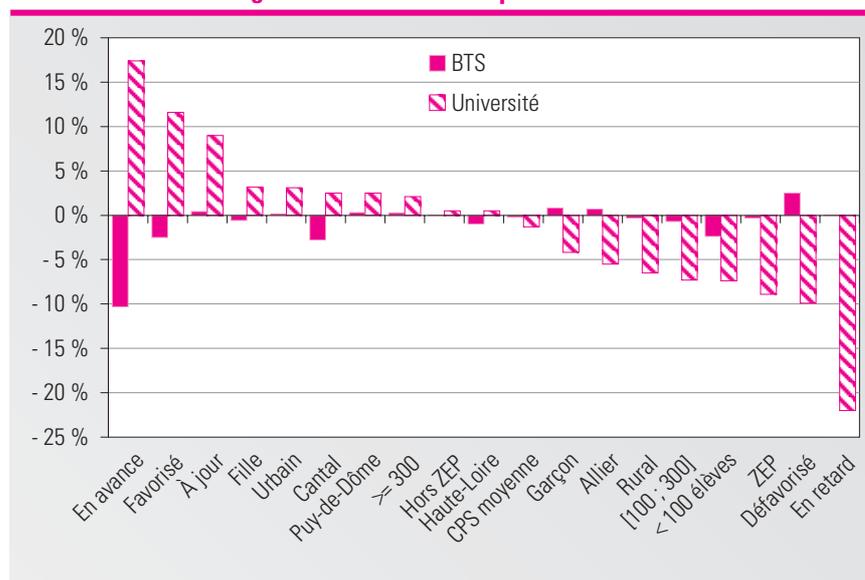
Ces valeurs varient fortement selon le territoire du collège d'origine : pour le pourcentage total d'élèves entrants dans le supérieur, l'écart à la moyenne académique est de - 12,1 % pour

les élèves issus de collèges de faible taille, - 11,3 % pour ceux de ZEP et - 9 % en territoire rural. L'âge intervient toujours de façon prépondérante : - 26,1 % d'écart à la moyenne pour les élèves de troisième ayant un an de retard au moins (tableau 4).

De telles différences sont surtout prononcées pour les filières longues, de l'université et des classes préparatoires. On note en revanche le rôle

très intéressant de la formation BTS où, en dehors des élèves en avance, les écarts à la moyenne demeurent très faibles quelles que soient les caractéristiques de départ des élèves ou l'origine du territoire (graphique 4). Les BTS apparaissent ainsi comme des formations accueillant toutes les catégories d'élèves de manière presque équivalente, quelle que soit leur origine ou leur provenance.

**Graphique 4 – Entrées en université et BTS : écarts à la moyenne académique selon le territoire d'origine et les caractéristiques des élèves**



**Tableau 4 – Orientation post-troisième, obtention de diplômes et accès à l'enseignement supérieur : récapitulatif des écarts à la moyenne selon le collège d'origine et les caractéristiques des élèves**

Récapitulatif : orientation, diplômes, post-bac. Écart à la moyenne		Orientation				Diplômes			Ens. supérieur			
		Ens. général	Ens. prof.	Ens. agricole	BEP	Bac prof.	Bac GT	Total bac	BTS	CPGE	Université	Total sup
<b>Total académie</b>		<b>61,4%</b>	<b>22,8%</b>	<b>4,5%</b>	<b>26,0%</b>	<b>10,7%</b>	<b>63,0%</b>	<b>73,7%</b>	<b>14,1%</b>	<b>4,8%</b>	<b>36,9%</b>	<b>55,8%</b>
<b>Zone</b>	<b>rurale</b>	-10,9%	3,6%	3,0%	7,8%	3,6%	-9,0%	-5%	-0,3%	-2,2%	-6,5%	-9,0%
	<b>urbaine</b>	6,1%	-2,1%	-1,7%	-4,0%	-1,8%	4,6%	3%	0,1%	1,0%	3,1%	4,2%
<b>ZEP</b>	<b>ZEP</b>	-10,8%	12,6%	-2,2%	7,1%	1,7%	-15,3%	-14%	-0,3%	-2,1%	-8,9%	-11,3%
	<b>hors ZEP</b>	0,7%	-0,8%	0,1%	-0,4%	-0,1%	0,9%	1%	0,0%	0,1%	0,5%	0,6%
<b>Taille collège</b>	<b>&lt; 100 élèves</b>	-21,2%	4,8%	7,2%	14,8%	7,6%	-15,4%	-8%	-2,4%	-2,3%	-7,4%	-12,1%
	<b>[100 ; 300]</b>	-12,2%	3,7%	3,1%	7,6%	3,1%	-10,7%	-8%	-0,7%	-2,6%	-7,3%	-10,6%
	<b>&gt;= 300</b>	4,4%	-1,4%	-1,2%	-2,5%	-1,0%	3,4%	2%	0,2%	0,8%	2,1%	3,1%
<b>Département</b>	<b>Allier</b>	-3,4%	3,3%	-0,9%	2,4%	-1,3%	-4,7%	-6%	0,7%	-1,1%	-5,5%	-5,9%
	<b>Cantal</b>	-6,9%	-2,8%	3,4%	2,2%	2,0%	-2,2%	0%	-2,8%	-2,6%	2,5%	-2,9%
	<b>Haute-Loire</b>	-4,0%	-2,0%	0,8%	0,8%	1,9%	-1,0%	1%	-1,0%	-2,7%	0,5%	-3,2%
	<b>Puy-de-Dôme</b>	4,6%	-1,0%	-0,5%	-2,0%	0,0%	3,2%	3%	0,3%	1,7%	2,5%	4,5%
<b>Genre</b>	<b>filles</b>	4,5%	-0,7%	-1,2%	-1,1%	-1,7%	4,4%	3%	-0,6%	-0,7%	3,2%	1,3%
	<b>garçon</b>	-5,2%	0,7%	1,4%	1,4%	2,1%	-5,5%	-3%	0,8%	1,7%	-4,2%	-1,7%
<b>CSP</b>	<b>favorisée</b>	16,7%	-11,9%	-2,2%	-13,3%	-5,7%	15,3%	10%	-2,5%	4,4%	11,6%	13,5%
	<b>moyenne</b>	-3,6%	-0,1%	3,1%	3,6%	1,8%	-2,3%	-1%	-0,2%	-1,8%	-1,3%	-3,3%
	<b>défavorisée</b>	-11,7%	10,7%	-0,9%	9,3%	3,8%	-12,3%	-9%	2,5%	-2,7%	-9,9%	-10,1%
<b>Âge</b>	<b>en avance</b>	32,2%	-21,2%	-2,5%	-22,3%	-9,9%	26,8%	17%	-10,3%	14,0%	17,4%	21,1%
	<b>à jour</b>	15,1%	-9,9%	-1,1%	-10,1%	-3,3%	13,2%	10%	0,4%	1,2%	9,0%	10,6%
	<b>en retard</b>	-30,4%	19,8%	2,2%	23,8%	7,9%	-30,8%	-23%	0,0%	-4,1%	-22,0%	-26,1%

## REPRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE (SOUS FORME « RADAR ») DU CHEMINEMENT DES COHORTES D'ÉLÈVES

Afin d'avoir une vue synthétique de la cohorte des élèves, de la troisième à l'enseignement supérieur, on représente 17 paramètres (caractéristiques des élèves, situation post-collège, diplômes, entrée dans l'enseignement supérieur) sur un même schéma sous forme de représentation en toile d'araignée ou radar (graphique 5). Pour six points de vue, selon l'élève ou le territoire, les valeurs des paramètres sont indiquées en écart à la moyenne académique (tableau 4) : on visualise ainsi les caractéristiques des différentes trajectoires du collège au post-bac (on peut lire le graphique 5 en partant de la variable située en haut du graphe puis dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour les 2 derniers graphes partir de la variable « à l'heure »).

Le radar de la cohorte vue sous l'angle de l'âge (graphique 5a) illustre simultanément pour les élèves en retard la fréquence supérieure à la moyenne des orientations vers l'enseignement professionnel, agricole et CFA (inconnu), et des diplômes, du BEP et baccalauréat professionnel, mais au total moins de bac, une entrée en BTS à peu près indépendante de l'âge et moins d'entrées dans le supérieur.

Les élèves d'origine sociale défavorisée présentent un parcours (graphique 5b) assez similaire à celui des élèves en retard.

Le radar de la cohorte différenciée selon la taille des collèges fait ressortir le parcours des élèves issus de petits collèges (graphique 5c), de manière plus flagrante que l'origine

« rurale » (graphique 5d) : plus souvent issus de CSP « moyenne » (agriculteurs), les élèves de petits collèges sont plus orientés vers l'enseignement professionnel et agricole, et moins souvent vers l'université.

Si les garçons suivent plus souvent un enseignement professionnel, les écarts avec les filles restent ici plus faibles (graphique 5e), mais autant vers le BTS pour un total supérieur proche de celui des filles.

À noter pour les ZEP à partir d'élèves en retard et de CSP défavorisé (graphique 5f) l'orientation plus forte vers l'enseignement professionnel, des résultats au baccalauréat professionnel supérieur à la moyenne académique, et une entrée en BTS équivalente à celle des élèves hors ZEP.

## LE SUIVI DE COHORTE DE CHAQUE COLLÈGE

Pour mieux former et orienter ses élèves, et pour son propre pilotage, chaque collège souhaite connaître le devenir de ses élèves. Il est possible, pour chaque collège, de réunir comme précédemment, sous forme d'un graphique radar, 16 indicateurs de la situation de départ de ses élèves et de leur parcours jusqu'à l'enseignement supérieur. D'une vue académique, signalant par exemple les particularités propres aux élèves d'origine rurale, on passe à une vue plus individualisée et dynamique d'un collège, rapportée à l'ensemble des collèges.

Pour chacun des 141 collèges, 16 indicateurs caractérisent la cohorte d'élèves et son devenir :

- au départ : effectif des élèves de troisième, âge et CSP ;
- l'orientation à l'issue du collège ;

- les diplômes obtenus y compris agricoles ;
- les entrants à l'université, en CPGE ou en BTS.

Compte tenu de leur moyenne et dispersion différentes, toutes les variables sont représentées en échelle non paramétrique, c'est-à-dire par ordre des rangs de 1 à 141, normalisées ensuite de 1 à 100 pour faciliter la lecture en termes de quartile. Le polygone 100 (graphique 6) correspond aux valeurs maximales (141<sup>e</sup> collège), le polygone 75 correspond au 3<sup>e</sup> quartile des rangs (106<sup>e</sup> collège), le polygone 50 à la médiane (72<sup>e</sup> collège), le polygone 25 le 1<sup>er</sup> quartile (35<sup>e</sup> rang). Le classement des établissements à faible effectif doit être interprété avec une prudence particulière.

## L'EXEMPLE DE QUATRE COLLÈGES : PETIT, RURAL, EN ZEP, URBAIN

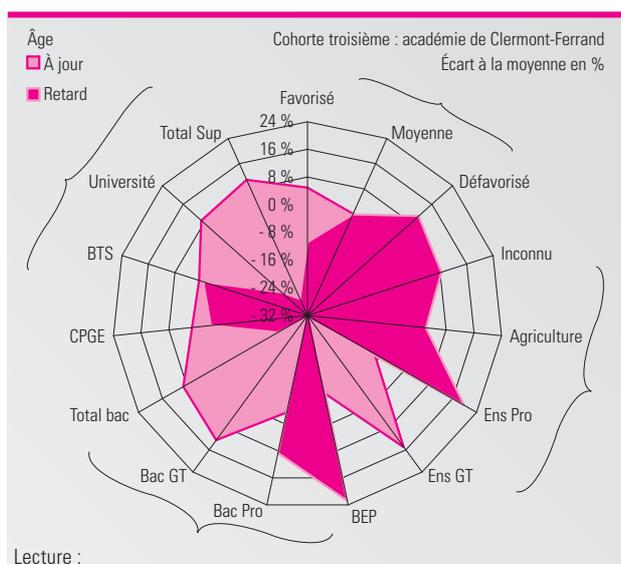
La lecture simultanée des représentations relatives aux quatre collèges sélectionnés montre des différences assez nettes de profils.

Le petit collège de Gelles et celui de Landos sont tous deux situés en zone rurale. Malgré un retard scolaire plus fréquent à Gelles, ils montrent des similitudes dans l'orientation post-troisième vers l'agriculture, avec des diplômes de BEP et bac pro semblables. Mal classés pour l'accès en l'université, les deux collèges figurent en revanche dans la première moitié pour les BTS.

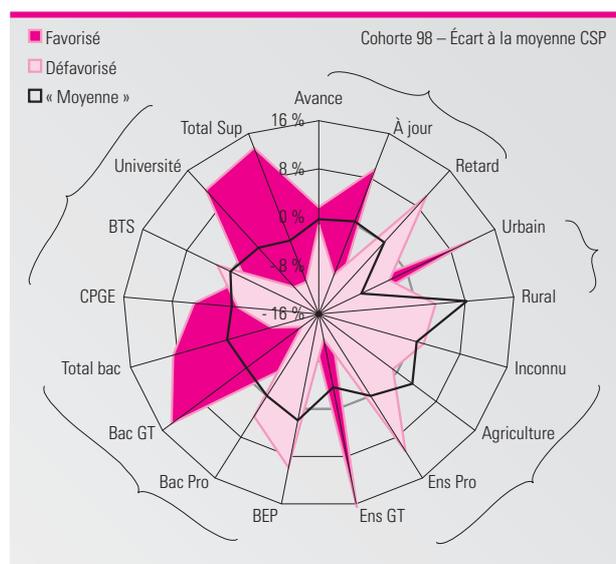
Pour le collège en ZEP le pourcentage d'élèves en retard et de milieu défavorisé atteint le maximum des collèges, avec une orientation forte, au-delà du 3<sup>e</sup> quartile, vers l'enseignement professionnel et quasi

**Graphique 5 – Synthèse, selon différentes caractéristiques, des écarts à la moyenne académique de la composition et du parcours des cohortes d'élèves**

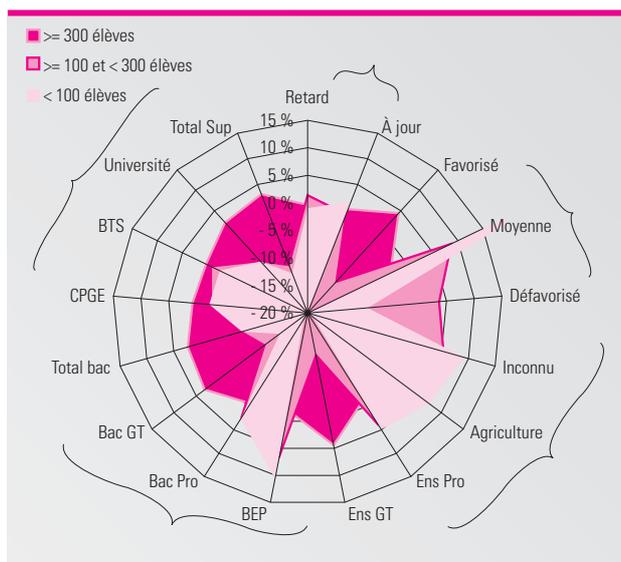
**5a – Selon l'âge**



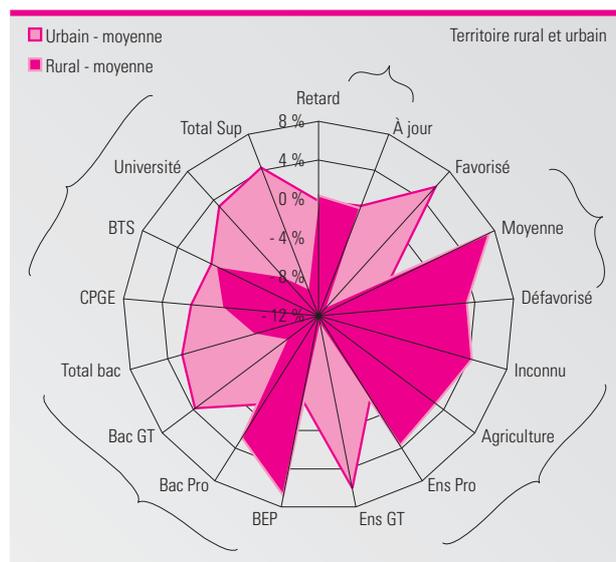
**5b – Selon la CSP**



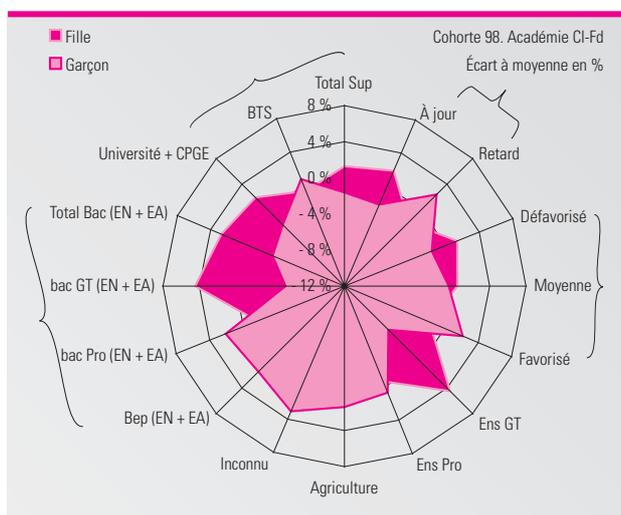
**5c – Selon la taille du collège**



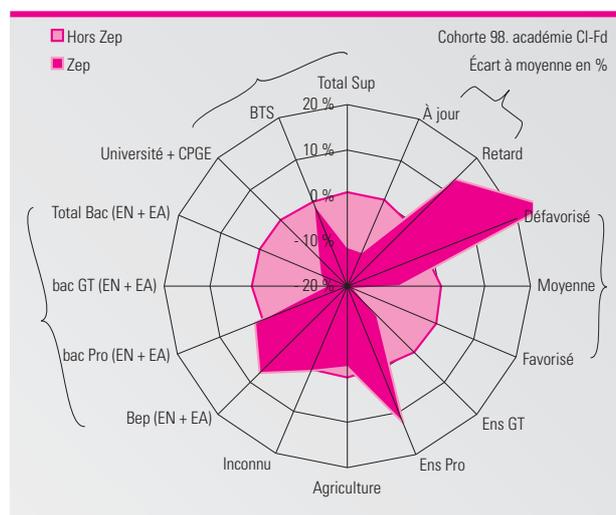
**5d – Rural/urbain**



**5e – Filles/garçons**

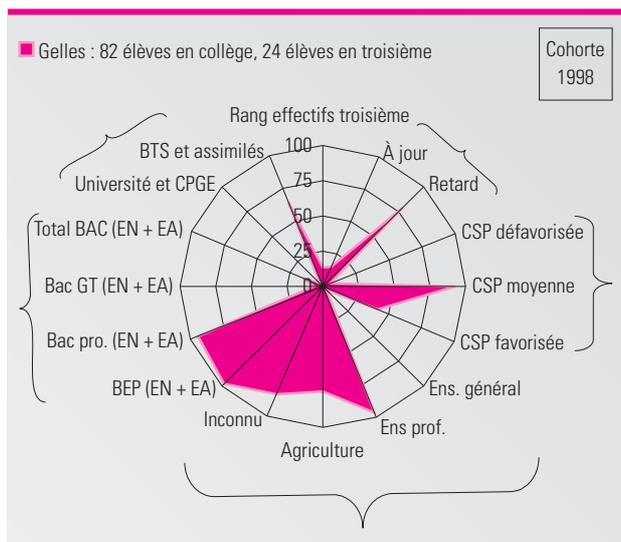


**5f – ZEP/hors ZEP**

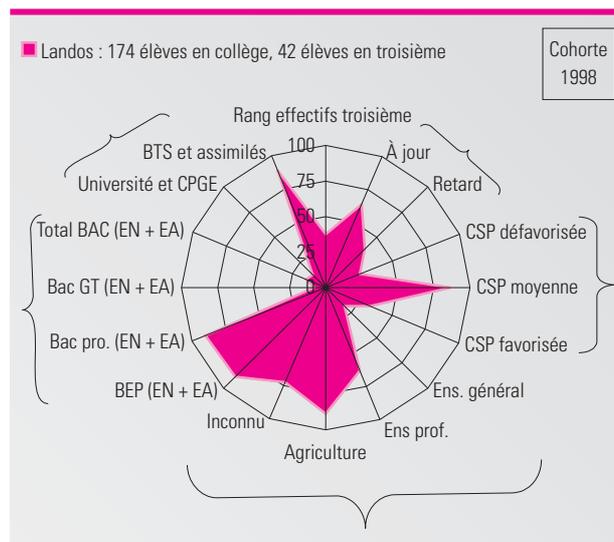


**Graphique 6 – Exemple pour quatre collèges du suivi de la cohorte d’élèves de troisième à post-bac (échelle non paramétrique de 1 à 100)**

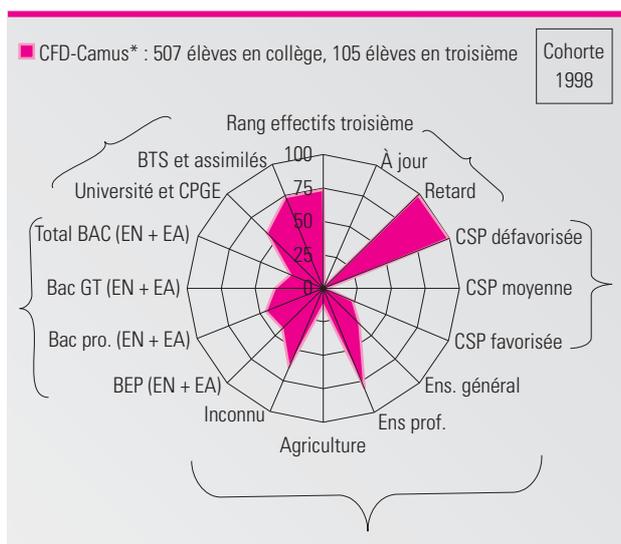
**6a – Petit collège de Gelles**



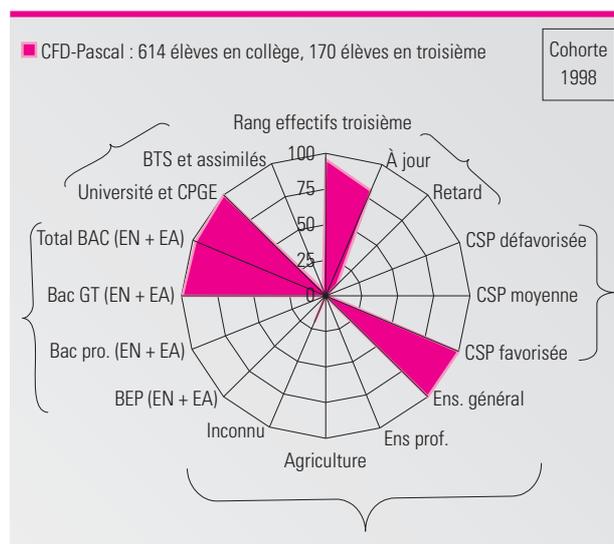
**6b – Collège en zone rurale de Landos**



**6c – Collège en ZEP A. Camus**



**6d – Collège Blaise Pascal en zone urbaine Clermont-Fd**



inexistante vers l’enseignement agricole. Situé en dessous du premier quartile pour l’obtention du bac, le collège dépasse cependant le 3<sup>e</sup> quartile pour l’accès en BTS. Le collège Blaise Pascal présente un peu le profil inverse, avec des élèves très souvent issus de milieu favorisé (maximum), qui s’orientent vers l’enseignement général, obtiennent un bac général, avec une forte poursuite d’études en université et CPGE mais faible vers le BTS.

**DES RÉSULTATS QUI DOIVENT AIDER AU PILOTAGE**

Le suivi pendant six ans d’une cohorte de 10 241 élèves sortant de troisième en 1999 dans l’académie de Clermont-Ferrand montre que leur parcours scolaire (orientation post-troisième, diplômes obtenus, accès à l’enseignement supérieur) demeure inscrit dans leurs caractéristiques individuelles (âge, origine sociale), mais aussi pour une plus faible part dans

le territoire d’origine (petits collèges, zone rurale et ZEP). L’effet « territoire » ne fait que se rajouter à celui de l’âge et du milieu social. Il se traduit ainsi, en zone rurale, par plus d’orientations vers l’enseignement professionnel (scolaire et en apprentissage) et agricole, plus de diplôme BEP mais moins de bacheliers et d’accès à l’enseignement supérieur. Le territoire ne joue pas en revanche sur l’accès en BTS.

Ce suivi de cohorte précise où se situe l’effet territoire et quelle en est

l'ampleur, par contre il n'en donne pas d'explication. Compte tenu du rôle supplémentaire du territoire rural dans l'orientation post-troisième, c'est probablement là, au sein et à l'issue du collège, que se noue son action. Qui joue et qu'est-ce qui se joue autour de l'orientation ? Importance de la proximité des lieux de formation, des pairs, des parents [G. Poux, responsable du SAIO, communication personnelle, 18 octobre 2007], de l'établissement, des petits pas successifs dans le parcours de

formation initiale [M. Georget, inspection générale, communication personnelle, 11 octobre 2007], auxquels s'ajoutent aussi des valeurs de la ruralité et du principe de réalité de l'emploi, parfois un manque d'ambition des acteurs. Finalement, la performance de l'établissement dans son territoire, compte-tenu des caractéristiques des élèves, ne serait-elle pas sa capacité à adopter une stratégie éducative adaptée au milieu environnant [11] ?

Ces résultats ne sont ni étonnants ni nouveaux. Le suivi de cohorte

et sa représentation synthétique peuvent en revanche, au niveau académique, aider les responsables de l'institution au pilotage de l'académie en discriminant les différents effets dont ils quantifient l'importance, en particulier pour les petits collèges. La réalisation du suivi de cohorte pour chaque collège doit lui permettre d'adapter son action et son fonctionnement, en le renseignant à la fois sur les caractéristiques et le devenir propres à sa population scolaire. ■

### Références bibliographiques

- [1] **Alpe, Y.**, (2006), « Existe-t-il un « déficit culturel » chez les élèves ruraux ? », *Revue française de pédagogie* n° 156, pp. 75-88.
- [2] **Caille, J.-P., et O'Prey, S.**, (2005), « L'enquête jeunes 2002 : dispositif et situation scolaire des répondants », *Éducation & Formations* n° 72, pp. 9-23.
- [3] **Champollion, P.**, (2006), « Effets de territoire, réussite scolaire et orientation en zone de montagne », *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard*, tome 4, annales littéraires de Franche-Comté, Besançon, pp. 66-110.
- [4] **Chignier-Riboulon, F., et Fournier, M.**, (2003), « L'école du désert français : pérennité, spécificité et renouveau du local. Le cas de Saugues en Margeride », In Scéren (Ed.), *Ville – école – Intégration – Enjeu*, n° 134, pp. 129-150, Paris.
- [5] **Cosnefroy, O., et Rocher, T.**, (2004), « Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire: nouvelles analyses, mêmes constats », *Éducation & Formations*, n° 70, pp. 73-82.
- [6] **Coudrin, C.**, (2006), « Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième », *Note d'information*, n° 06.11.
- [7] *Éducation & Formations* n° 72, (2005). « Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième », pp. 229 p.
- [8] **Émin, J.-C.**, (1997). « Trois indicateurs pour apprécier la "valeur ajoutée" des lycées », *Les cahiers pédagogiques* n° 354, pp. 43-45.
- [9] **Felouzis, G.**, (2007), « Performance des établissements et marché scolaires : comment se construisent les différences », *administration et éducation* n° 3, pp.43-63.
- [10] **Forestier, C.**, (2007). « Du bon usage des évaluations », *administration et éducation* n° 3, pp. 155-174.
- [11] **Mezeix, J.-F.**, (2007), « Comment expliquer les écarts de performance », *administration et éducation* N° 3, pp. 75-78.
- [12] **Œuvrard F.**, (2003), « Les performances de l'école rurale. Quelle mesure, dans quel objectif ? ». In Scéren (Éd.), *Ville – école – Intégration – Enjeux* n° 134, pp. 151-164, Paris.
- [13] *Repères et Références Statistiques*, (2007), DEPP (Éd.), Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris, 416 p.

**Paul Esquieu,**

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

La question de l'orientation scolaire (et professionnelle) soulève depuis plusieurs années une attention et un intérêt particuliers, donnant lieu à une série d'avis et rapports successifs : ceux des Inspections générales de l'Éducation nationale, du Haut Conseil de l'évaluation de l'école, devenu en 2005 le Haut conseil de l'éducation (HCE), de parlementaires ou de personnalités en charge de ces problèmes (Tharin, Hetzel, Lunel, Reiss, etc.).

Dans le même temps, divers dispositifs, mesures et actions sont mis en place, pour améliorer un système d'orientation reposant, depuis plus de 30 ans, sur un dialogue entre familles et institution scolaire. Ainsi, l'éducation à l'orientation, définie et mise en œuvre par la circulaire du 31 juillet 1996, devait « *permettre à chaque élève d'élaborer en fin de collège un choix éclairé et adapté à ses capacités* ». En 2005, le Premier ministre exprimait la volonté de construire un service public d'orientation « *capable de regrouper l'ensemble des informations disponibles pour les offrir en temps utile aux élèves et aux étudiants* ». Selon la lettre de mission adressée en juillet 2007 au ministre de l'Éducation nationale, ce nouveau service public de l'orientation doit « *donner à chaque famille et à chaque élève des informations pertinentes, fondées sur des évaluations précises et publiques, sur les différentes filières de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et professionnel* ». En 2006, le délégué interministériel à l'orientation recevait pour mission de coordonner les actions de l'État dans les domaines de l'information sur les métiers, de l'orientation scolaire, de la préparation à l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes, et d'articuler ces actions avec celles des collectivités territoriales et des entreprises.

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007 introduit une nouvelle mission pour le service public de l'enseignement supérieur : l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants. Chaque année, trop d'élèves mal orientés s'engagent dans des formations universitaires qui ne sont pas adaptées à leur parcours initial et connaissent l'échec. La loi du 10 août 2007 rend désormais obligatoire la préinscription, via un dossier unique, pour permettre à tout lycéen de bénéficier d'une démarche de conseil et d'accompagnement dans le choix d'une filière d'enseignement supérieur. Il s'agit du dispositif d'orientation active<sup>1</sup>.

**1.** Le dispositif mis en œuvre pour l'orientation active sera précédé, pour l'enseignement scolaire, par la mise en place de « parcours de découverte des métiers et des formations », au bénéfice de tous les collèges et lycées (circulaire n° 2008-0012 du 11 juillet 2008).

Dès janvier 2009, la préinscription s'opérera pour toutes les académies par le biais du portail internet « Admission Postbac » .

Ces besoins et dispositifs nouveaux tentent ainsi de s'adapter aux changements forts qui ont touché à la fois le contexte scolaire et l'environnement social et économique : poussées de la scolarisation très au-delà du collège et du lycée, transformations de la structure des emplois et qualifications, décentralisation qui rend les régions partenaires incontournables dans les questions de formation professionnelle ou d'insertion, ... Plus largement, dans le cadre de l'Union européenne et du programme « Éducation et formation 2010 », la question de l'orientation, incluant l'orientation tout au long de la vie, figure au rang des priorités : dès 2004, le Conseil affirmait dans sa résolution n° 9 286 que *« l'orientation a un rôle essentiel à jouer au sein du système d'éducation et de formation (...) elle doit permettre aux jeunes d'asseoir sur des bases solides leurs décisions en termes de formation et de carrière et les aider à mettre au point une autogestion efficace de leur parcours d'apprentissage (...) elle a un rôle clé à jouer en termes de promotion de l'inclusion et de l'équité sociales, de l'égalité des sexes et d'une citoyenneté active »*.

L'orientation constitue un enjeu fort : chaque année en France, elle concerne plus de 2 millions d'élèves, c'est-à-dire tout ceux qui, en fin de troisième, de seconde ou bien de terminales (BEP, générales, technologiques ou professionnelles), voient prendre tournure leur « carrière » scolaire. Elle porte une charge émotive particulière, celle d'un « moment de vérité » souvent source d'insatisfaction, voire de rancœur ou d'un sentiment d'injustice pour ceux qui n'obtiennent pas l'orientation souhaitée.

De ce point de vue, les constats sont relativement clairs et bien établis ; ils viennent pour partie d'être rappelés dans le récent rapport du HCE : l'orientation s'effectue d'abord et principalement selon des critères scolaires. Face à un ensemble hiérarchisé de filières, elle pratique une forme d'exclusion par l'échec, relativement peu réversible. Elle comporte et perpétue de lourdes disparités sociales.

Si l'on retrouve de tels faits dans le premier article de ce nouveau numéro de la Revue (Isabelle Paulin montrant les fortes différences de poursuites d'études à l'issue du collège, selon le passé scolaire des élèves, leur sexe et leur origine sociale), ce document n'est pas conçu pour établir un nouvel état des lieux de la question de l'orientation (avec le risque de répéter ce qui a déjà été dit, ou bien l'ambition de découvrir des faits jusque là méconnus). Il propose simplement une variété d'éclairages – souvent régionaux ou académiques – concernant les différents acteurs impliqués dans cette mécanique riche et complexe de l'orientation : les élèves et leur famille, les professeurs, l'institution scolaire, les régions, etc.

Dans ce processus de l'orientation, où l'institution scolaire reste largement maître du jeu par le biais des décisions rendues par les conseils de classe et la structure de l'offre de formation (carte scolaire), on voit à l'œuvre différents facteurs qui viennent contraindre, nuancer ou troubler ce projet de 1996 de faire de l'orientation « *un choix éclairé* » qui soit « *adapté aux capacités* » de l'élève.

S'agissant de l'élève, son parcours et sa réussite scolaire, son vécu des phases d'orientation et son estime de soi, avaient fait l'objet d'un précédent numéro de la revue [*Éducation & formations* n° 72, paru en septembre 2005]. Tout ne dépend pas en la matière de ses aspirations ou de son niveau scolaire. Dans ce document, deux articles s'intéressent aux parcours particuliers des filles, dans l'académie de Toulouse (*Josette Costes, Christine Fontanini, Virginie Houadec et Véronique Lizan*) et aux raisons qui peuvent les inciter à moins souvent choisir les filières scientifiques. Dans l'enseignement supérieur, les étudiantes suivent des parcours moins diversifiés que les garçons et sont très inégalement présentes dans les diverses filières scientifiques, ce qui répond à la concentration des femmes sur le marché du travail et à leurs rôles sociaux. Dans l'enseignement secondaire, les filles restent minoritaires en série S, en Midi-Pyrénées comme au niveau national : l'article souligne le rôle que peuvent jouer les professeurs pour les aider à valoriser les compétences.

L'article de Jeanne Benhaïm-Grosse s'intéresse justement à l'investissement et l'implication des professeurs de troisième et notamment des professeurs principaux dans l'éducation à l'orientation : convaincus de sa nécessité, ces derniers regrettent souvent de ne pouvoir pleinement prendre en charge l'aide aux élèves, en particulier ceux qui en auraient le plus besoin.

S'agissant de l'institution scolaire, l'article de Patrick Garotin, appliqué au cas de la Bretagne, détaille le dispositif mis en place dans beaucoup d'académies (procédure PAM) pour traduire l'orientation en affectation. Ce dispositif doit, notamment dans les filières professionnelles, gérer et « résoudre » le rapprochement entre une demande et une offre de formation bien sûr distinctes, sans être nécessairement, l'une comme l'autre, les plus « en phase » avec les besoins économiques présents ou futurs.

Un même problème se pose aux bacheliers, dont les souhaits de poursuites d'études sont largement liés au type de baccalauréat préparé, et peuvent se trouver contraints ou contrariés par les capacités d'accueil de certaines filières (STS, IUT, etc.). Différentes stratégies se révèlent alors possibles, notamment de la part des bacheliers technologiques (article de Karine Pietropaoli pour l'académie de Lyon).

Sur l'académie de Lille, l'étude par Bernard Convert des « abandons », redoublements et réorientations qui ont lieu au cours ou à la fin de la première

année d'enseignement supérieur montre aussi comment certains étudiants (notamment ceux dont les performances scolaires dans l'enseignement secondaire sont les moins bonnes) peuvent utiliser des filières universitaires, non par choix délibéré, mais comme des « essais », ou des « positions d'attente ».

Le processus de préinscription rendu obligatoire par la loi du 10 août 2007 a légitimement pour objectif de pallier ces difficultés et s'articule avec les mesures du Plan licence, lancé en décembre 2007, qui rend prioritaire l'accès des bacheliers technologiques aux formations en IUT.

L'orientation connaît des nuances géographiques fortes (poids important de l'enseignement général dans le Midi et à Paris, de l'enseignement professionnel dans le Nord, de l'apprentissage en Alsace, etc.), et n'échappe pas aux influences des disparités territoriales. Un suivi de 10 000 élèves de l'académie de Clermont-Ferrand (Jean-François Mezeix et Catherine Grange) permet d'apprécier, au-delà des variables individuelles classiques, l'effet que peut avoir le contexte d'origine (petits collèges, en zone rurale ou ZEP) sur le parcours scolaire ultérieur.

L'article de Pierre Champollion approfondit cette analyse auprès d'un panel de 2 500 élèves ruraux et montagnards issus de six départements différents. Il révèle l'impact de « *l'ancrage territorial, générateur de forte identité locale et de faible mobilité spatiale* », qui aboutit au résultat que, dans ces zones, l'élaboration des projets d'orientation et les parcours des élèves au-delà du collège « *ne sont pas au niveau de leurs performances scolaires* »

Deux contributions « régionales », venant de Bourgogne et Rhône-Alpes, rappellent enfin que les questions d'orientation, étendues à l'ensemble des formations existantes et concernant aussi bien les élèves que les apprentis ou les adultes, ne sont plus la seule affaire de l'Éducation nationale.

Les régions élaborent ainsi un Plan régional de développement de la formation professionnelle (PRDF) qui doit avoir pour ambition de coordonner et structurer l'ensemble des actions entreprises au niveau régional. Le Plan adopté par la Bourgogne (article de Guy Ferez) vise particulièrement la structuration et l'animation du réseau régional d'accueil, d'information et d'orientation (AIO), avec comme objectif d'améliorer l'offre de service offerte aux Bourguignons et de « *donner en permanence à toute personne les moyens de son choix* ».

Le Pôle Rhône-Alpes de l'orientation (PRAO, article d'Anne Gauthier) fournit un exemple de coordination régionale des acteurs professionnels de l'orientation. Groupement d'intérêt public (GIP) tripartite (État, région, partenaires sociaux), il vise à donner corps à l'idée *d'orientation tout au long de la vie* : c'est donc un lieu privilégié pour tenter d'articuler les souhaits de l'individu, les besoins de l'économie et le développement des territoires, mais aussi les prestations de service proposées en ce domaine par les différents acteurs.

n° 77 [novembre 2008]

### L'orientation

**9** Évolution et disparités d'orientation en fin de troisième  
Isabelle Paulin

---

**19** L'affectation en académie  
Patrick Garotin

---

**31** Les pratiques d'éducation à l'orientation des professeurs de troisième  
Jeanne Benhaïm-Grosse

---

**43** La territorialisation du processus d'orientation en milieux ruraux isolés et montagnards :  
des impacts du territoire à l'effet de territoire  
Pierre Champollion

---

**55** Le rôle des professeurs de mathématique et de physique dans l'orientation des filles  
vers des études scientifiques  
Josette Costes, Virginie Houadec, Véronique Lizan

---

**63** Filles et garçons dans l'enseignement supérieur : permanences et/ou changements ?  
Christine Fontanini, Josette Costes, Virginie Houadec

---

**73** Facteurs influençant l'orientation et le parcours de la troisième au post-baccalauréat  
d'une cohorte d'élèves de l'académie de Clermont-Ferrand  
Jean-François Mezeix, Catherine Grange

---

**83** Vœux, stratégies et orientations réelles des bacheliers technologiques  
Karine Pietropaoli

---

**89** Orientations et réorientations des bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur  
Bernard Convert

---

**99** Le réseau d'accueil, d'information et d'orientation en Bourgogne :  
une évolution en marche...  
Guy Ferez

---

**105** Le pôle Rhône-Alpes de l'orientation, exemple d'une coordination régionale des acteurs  
professionnels de l'orientation  
Anne Gauthier

---